

# RÉFÉRENT(E) EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT ET AGISSEMENTS SEXISTES

**Durée : 14h sur 2 jours | Formacode : 44010**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les CSE doivent nommer un(e) référent(e) harcèlement sexuel et agissements sexistes, et les entreprises de plus de 250 salariés un(e) référent(e) employeur sur le même sujet. Cette formation a pour objectif d'accompagner les Référents dans la maîtrise du cadre légal et dans l'appropriation de leurs missions.

## Public visé :

- + Membres du CSE
- + Référent employeur

## Prérequis :

- + Cette formation ne nécessite aucun prérequis

## Objectifs pédagogiques :

- + Situer le harcèlement et les agissements sexistes au sein des risques psychosociaux.
- + S'approprier son rôle de référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

## Contenu de la formation :

- + Enjeux en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- + Définition des risques psychosociaux
- + Cadre réglementaire du harcèlement et des agissements sexistes
- + Signaux d'alerte
- + Procédure d'enquête en cas de signalement
- + Entretien avec la victime et l'harceleur réel ou imaginaire
- + Procédure de médiation
- + Mesures conservatoires et sanctions disciplinaires
- + Actions de prévention

## Contact :

contact@amerelpro.fr  
03.60.53.10.51  
www.amerelpro.fr

AméRel Pro - 12 rue des paveurs - 02200 SOISSONS  
Numéro SIRET 82958713800027  
Numéro de déclaration d'activité : 32020130602  
(Auprès du préfet de région Hauts-de-France)  
Ne vaut pas agrément de l'Etat  
Document actualisé le 19/07/2022



## Organisation de la formation :

### Équipe pédagogique :

- + Formatrice IPRP et médiatrice du travail

### Moyens pédagogiques et techniques :

- + Documents supports de formation projetés
- + Exposés théoriques
- + Études de cas concrets
- + Quizz en salle
- + Jeux de rôles
- + Film, vidéo
- + Paperboard
- + Remise de documents supports à la suite de la formation
- + Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation



### Suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation :

- + Feuilles de présence
- + Questions orales ou écrites (QCM)
- + Remise d'une attestation de formation
- + Évaluation de satisfaction ou évaluation « à chaud » à l'issue de la formation
- + Évaluation des effets de la formation 3 mois après

### Accessibilité aux personnes handicapées :

- + Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).
- + Pour toute autre situation de handicap, contactez-nous.



### Les + AméRel Pro :

- + Formation personnalisée

Effectif : 4 à 10 personnes

Tarif inter : 385 € par personne  
(1er août 2022)

Tarif intra : nous consulter

#### Contact :

contact@amerelpro.fr  
03.60.53.10.51  
www.amerelpro.fr

AméRel Pro - 12 rue des paveurs - 02200 SOISSONS  
Numéro SIRET 82958713800027  
Numéro de déclaration d'activité : 32020130602  
(Auprès du préfet de région Hauts-de-France)  
Ne vaut pas agrément de l'Etat  
Document actualisé le 19/07/2022

